ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions de logement des étudiants

Question écrite n° 18371

Texte de la question

M. Luc Carvounas interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les conditions de logement des étudiants. Début mars 2019, deux étudiantes rennaises ont porté plainte après avoir été filmée à leur insu dans les douches communes de leur résidence universitaire. Très vite, elles ont pointé du doigt le manque de sécurité au sein de l'immeuble et la possibilité pour un individu extérieur de s'y introduire. Loin d'être un cas isolé, cet évènement témoigne de la dégradation générale des conditions d'hébergement au sein des résidences universitaires. Les étudiants ont d'ailleurs eu l'occasion de se mobiliser à diverses reprises pour les dénoncer. De la sécurisation des *halls* d'entrée à la remise à niveau des systèmes électriques, en passant par l'isolation, tout semble à refaire. Face au cri d'alerte lancé par les étudiants prisonniers de ces situations de mal-logement, il l'interroge donc sur les mesures qu'elle souhaite mettre en œuvre pour assurer leur sécurité et améliorer leurs conditions de vie au sein des résidences universitaires.

Données clés

Auteur : M. Luc Carvounas
Circonscription : Val-de-Marne (9e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18371
Rubrique : Logement : aides et prêts
Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation
Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 avril 2019, page 2904
Question retirée le : 30 juin 2020 (Fin de mandat)